

Décision

Générale

colonial

Décision n° 3-07-1902 nommant M. Delory chef du service des douanes par intérim.

n° 3-07-1902

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
29 juin 1902

Numéro JO
n° 62 du 01/07/1902

Date du numéro
1 juillet 1902

VISAS

Le Gouverneur de la Côte Française des Somalis et Dépendances, Vu le décret du 18 Juin 1884 rendant applicable à la colonie l'ordonnance du 18 Septembre 1884

Vu le départ de M. Corrard, vérificateur de 1re classe, chef du service des douanes et contributions, rentré en France en congé de convalescence,

TEXTE INTÉGRAL

Article premier. — M. Delory, vérificateur adjoint, est nommé chef du service des douanes et contributions par intérim, pendant l'absence de M. Corrard, rentré en France en congé de convalescence.

Art. 2

— La présente décision qui aura son effet à compter du 2 Juin, sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

A.

BONHOURS